



Un cocktail pétillant !

Par la Confédération paysanne de l'Ardèche.

Issue d'une filiation militante remontant aux Paysans Travailleurs des années soixante-dix, la Confédération paysanne de l'Ardèche s'est développée en cherchant à trouver son équilibre entre la défense au quotidien des paysannes et des paysans et le plaisir de militer ensemble, collectivement. Certes, nous aimons nous retrouver et faire la fête, mais tout ce que nous entreprenons est mené avec rigueur et conviction. Retour sur la dernière décennie chez les « chevelu.es » !

La Conf' Ardèche avance sur ses quatre pattes bien solides : la défense des paysan.nes (actions, conseil, représentation dans les instances départementales), le développement agricole, notamment à travers l'Association départementale pour le développement de l'emploi agricole et rural (Addear), l'action juridique et le lien avec les mouvements sociaux (collectifs de résistance aux gaz de schiste, au puçage, au Ceta, à l'état d'urgence, engagement à Attac...).

La Conf' Ardèche est aussi partie prenante des choix politiques de la Confédération paysanne régionale. Ainsi, il y a une dizaine d'années, la Conf' anciennement Rhône-Alpes, a initié un programme de dynamique syndicale qui reposait sur la responsabilisation des adhérent.es :

- au niveau financier, pour une appropriation collective et pour rechercher la plus grande autonomie possible ;
- au niveau de notre communication, à travers un travail régional sur nos outils internes et externes ;
- ou par des actions collectives comme le développement de Comités d'action juridique dans tous les départements de la région. Ces CAJ sont des associations qui apportent un appui juridique et humain aux paysan.nes et ruraux dans une démarche collective et participative⁽¹⁾.

Chacun de ces volets a fait l'objet de travaux collectifs et de formations, l'échelon

Carte d'identité

4700 : C'est le nombre de fermes dans le département, pour 8 200 actifs permanents. Plus d'un tiers de ces fermes ont au moins un produit vendu en circuit court.

9 : L'Ardèche est le 9^e département français en nombre de fermes bio (716).

36 : Les paysannes et paysans de l'Ardèche produisent 36 % de la production nationale de châtaignes. Parmi les autres productions importantes, les fruits (cerises, abricots et framboises...), le lait de chèvre (notamment pour fabriquer le fameux Picodon), le miel, la viande et le vin.

67 : 67 % du département est en zone de montagne.

270 : La Confédération Paysanne de l'Ardèche, c'est 270 adhérents en 2017, dont 30 % d'adhérentes !

régional permettant d'unir nos forces et de confronter des initiatives très différentes grâce à la richesse de notre diversité.

Puis nous avons amplifié l'effet impulsé régionalement en lançant notre propre campagne d'adhésion : en multipliant les contacts directs (appels téléphoniques, contacts sur les marchés) ; en portant une attention particulière à l'accueil ; en communiquant par la publication (fréquente mais pas régulière) d'un journal, *Le Paysan ardéchois*, par une lettre d'information mensuelle aux adhérent.es et un courriel d'info hebdomadaire. Nous participons aussi à de nombreux événements (foires, tables rondes, Castagnades – les fêtes annuelles de la châtaigne...) en toute cohérence : interventions dans les débats, vente de repas et produits paysans accessibles à tous.tes... Cela permet à la fois de se construire une notoriété et de souder l'équipe.

Par souci d'intégration, nous avons également mis en place des formations syndicales à notre échelle, sur l'« histoire de la Conf' », ou un stage de dynamique syndicale grâce aux principes de l'éducation populaire.

On organise nos propres moments festifs (bals, soirées débats) et des événements locaux pour échanger en toute convivialité (pique-nique, accueil d'élu.es sur une ferme). La fête départementale annuelle du syndicat se déroule chaque fois dans un village différent.

Tout cela permet d'offrir aux nouveaux adhérent.es autre chose que la perspective de réunions parfois ennuyeuses. C'est un travail de longue haleine mais qui porte ses fruits : en 15 ans, nous sommes passé.es de 110 à 270 adhérents.

Le collectif d'animation départemental, qui rassemble une douzaine de personnes, se réunit chaque mois. La priorité est de laisser sa place à chacun.e. Mais rien n'est jamais gagné et il faut rester vigilant. Pour motiver les adhérent.es à participer, on a mis en place des réunions décentralisées : en Ardèche, on compte plus les virages et les heures que les kilomètres ! Les adhérent.es s'investissent à différentes échelles : représentations dans les institutions départementales (Safer, Commission départementale d'orientation agricole, Direction départementale des territoires, quatre élu.es à la chambre d'agriculture...), implication dans le syndicat à tous les échelons, jusqu'au... au comité de publication de Campagnes solidaires !

Notre dynamique est aussi liée à l'investissement de notre animateur depuis 12 ans, ce qui facilite le suivi et la maîtrise des dossiers et des contacts.

La Confédération paysanne d'Ardèche est ainsi forte de sa diversité, du respect mutuel entre « jeunes et anciens », « néo et paysans de souche » : un cocktail pétillant ! ■

(1) www.comite-action-juridique.fr/accueil

Entretien à quatre voix

Qu'est-ce qui vous a amené.es à adhérer et à vous investir à la Confédération paysanne ?

Carole – J'y suis venue par des rencontres, notamment un prof de BPREA⁽¹⁾ très engagé qui nous disait qu'un autre monde était possible, puis lors de mon stage d'installa-

tion en Ardèche. Ensuite, par ma participation aux luttes : en 2000, j'étais à Millau pour le procès du démontage du chantier du Mac Do. Je me suis rendue compte que toutes les injustices paysannes sont intolérables, et je me suis dit : « Si un jour je suis paysanne, je serai à la Conf' ! »

David – J'ai toujours baigné dans un milieu familial engagé. Dès mon arrivée en Ardèche en 1980, j'ai côtoyé des Travailleurs paysans. La première action à laquelle j'ai participé concernait la défense d'un paysan à Lamastre pour le droit à la terre. J'ai longtemps suivi le syndicat sans m'y investir beaucoup. Je me suis plus engagé quand mes filles sont parties au collège.

.../...



Pique-nique en août 2016 d'adhérent.es de la Confédération paysanne d'Ardèche. « Un syndicalisme joyeux », comme le résume David Loupiac, le porte-parole du syndicat départemental.

.../... **Véro** – Mon premier contact avec la Conf', c'était la fête du syndicat de la Drôme, voisine, avec des interventions sur les semences et les OGM. L'ambiance et la passion des débats m'ont motivée à adhérer. Je suis allée à l'assemblée générale de la Conf' de l'Ardèche juste après, puis je me suis engagée au collectif d'animation départemental, puis au comité national...

Céline – Pour ma première installation en Gaec, on demandait chacun.e une Dotation jeune agriculteur (DJA) pour un projet en location d'une collectivité territoriale. Un agriculteur notable du coin, qui était opposé à la politique de cette collectivité, était venu voter contre notre demande de DJA. La Conf' nous a défendu.es et, grâce à elle, nous avons obtenu nos DJA. Aujourd'hui je suis impliquée au niveau départemental pour soutenir les installations.

Qu'est-ce qui vous motive le plus dans cet engagement collectif ?

Carole – La défense collective de notre travail, de l'agriculture paysanne en général. Nous faisons un métier utile; pourtant, nous sommes souvent « décriés », confondus avec l'agriculture intensive et malmenés par l'administration. Je n'aime pas l'injustice – face à la Pac, à la prédation, aux zonages, au système administratif – et je ne peux pas rester les bras croisés !

Véro – La dimension collective, humaine et sociale propre à la Conf'. Je ne vois pas l'intérêt de défendre un système où l'humain a disparu. La Conf' permet de comprendre tout ce qui se passe dans et autour du milieu paysan, à tous les échelons.

David – Une cohérence globale dans ce qu'on porte à travers le syndicat. Même si on est minoritaires dans les instances représentatives, par exemple à la chambre d'agriculture, j'ai à cœur de porter cette voix avec les autres car c'est là qu'on peut faire entendre nos différences.

Céline – Contribuer à ce qu'il y ait plus de paysan.nes qui s'installent et moins de fermes qui partent à l'agrandissement. En Ardèche, l'Addear connaît aujourd'hui un franc succès auprès des porteurs et porteuses de projets et des cédant.es.

Quels sont vos meilleurs moments à la Conf' ?

Carole – En décembre 2016, nous avons occupé les jardins des Tuileries, à Paris, avec des brebis, pour faire entendre notre voix face aux attaques de loups. Sous la tente, la nuit avec tout le monde, c'était fou ! C'était ma première fois à Paris. Petit à petit, des paysan.nes de partout nous rejoignaient. Faire des actions extraordinaires et y arriver, c'est motivant !

Véro – La campagne contre les OGM à l'été 2007. Des paysan.nes avaient découvert

deux champs de maïs transgéniques à Lussas. Avec d'autres associations, on avait organisé une grande marche de quatre jours. Campements, conférences, faux référendum qui s'était terminé en brûlant l'urne... C'était l'imagination au pouvoir ! Chaque jour pendant le mois d'août, on faisait la « une » du *Dauphiné libéré*, le quotidien local.

Céline – La fête pour les 30 ans de la Confédération paysanne, en août 2017, en Charente. Après huit heures de route à se marrer, à se perdre et à refaire le monde. On avait monté une petite scène de théâtre sur la place des paysannes dans l'agriculture et dans le syndicalisme. Je revois à la fin de notre atelier un chapiteau plein de poings levés entonnant en chœur l'hymne du Mouvement de libération des femmes.

David – La mobilisation pour le procès de 10 Faucheurs volontaires d'OGM, à Valence et à Grenoble, en 2003. On avait créé l'Organisation des grilleurs de marrons (OGM), avec un grilloir ambulante qui existe encore aujourd'hui ! Il y a aussi l'ambiance des réunions du collectif départemental : c'est parfois dur de faire une heure de route le soir pour s'y rendre, mais on ne regrette jamais. Toute cette diversité dans la convivialité, ça fait l'étincelle du syndicat. La Conf', c'est un syndicalisme joyeux ! ■

(1) Brevet Professionnel Responsable d'exploitation agricole